

ASSEMBLÉE NATIONALE

FONCTIONNEMENT DU MARCHÉ DU TRAVAIL EN VUE DU PLEIN EMPLOI - (N° 276)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 197

présenté par

M. Roseren, Mme Riotton, M. Armand, Mme Violland, M. Giraud, M. Ramos, M. Lauzzana,
M. Cosson, Mme Vignon, M. Rudigoz, Mme Jacqueline Maquet, M. Batut, M. Margueritte,
M. Zulesi, Mme Brulebois, M. Mazars, M. Perrot, M. Daubié, M. Fait, M. Laqhila, Mme Givernet,
M. Rebeyrotte, Mme Tiegna, M. Mournet, Mme Boyer, M. Lamirault, Mme Poussier-Winsback,
M. Haury, M. Gernigon, Mme Ferrari, M. Masségliia, Mme Le Peih, Mme Vidal, M. Larsonneur et
M. Vuibert

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.